



PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Recrutement d'un consultant en charge de l'évaluation à mi-parcours du Programme d'Appui à l'Emergence des Familles Productives et à l'Insertion des Jeunes (PAEFP/IJ)

Informations générales

<u>Titre</u> :	Consultant IC
<u>Reportant à</u> :	Team Leader Croissance Inclusive et Développement Durable
<u>Durée contrat</u> :	Vingt (20) Jours ouvrables
<u>Lieu</u> :	Home based
<u>Langues requises</u> :	Excellente maîtrise du français et connaissances pratiques en anglais

I. Contexte

Au Sénégal, la faible couverture d'assurance santé des populations et des mécanismes de protection sociale restent un des facteurs limitants de la baisse de l'incidence de la pauvreté. En effet, l'insuffisance de la couverture sociale des groupes vulnérables ne permet pas de les protéger contre les risques sociaux. Les progrès notés dans les différents secteurs d'activités n'ont pas permis d'induire un taux de croissance à deux chiffres nécessaires à l'atteinte des objectifs de réduction de la pauvreté.

Les familles et plus spécifiquement les ménages les plus vulnérables évoluent dans un environnement socio-économique caractérisé par une complexité des problématiques de développement qui remettent en cause les capacités de mise en œuvre des politiques par les acteurs et posent aussi la question de la pertinence des choix stratégiques et des approches en matière de réduction de la pauvreté des ménages.

Pour pallier à cette situation, le Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants compte bâtir à partir des familles les fondements de l'émergence économique et sociale par la libération des énergies des femmes, des jeunes, la consolidation des équilibres sociétaux et la valorisation du potentiel d'initiatives et de capacités productives des familles, considérée non plus comme le centre de la vie sociale mais plutôt comme un acteur au cœur du processus de développement

économique. C'est dans ce cadre que le Gouvernement du Sénégal avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a initié le ***Programme d'Appui à l'Emergence de Familles Productives et à l'Insertion des Jeunes pour une croissance économique inclusive et durable (PAEFP/IJ)*** dans les régions de Matam, Saint louis, Louga, Kaolack, Fatick, Kaffrine, Thiès, Diourbel et Dakar. L'objectif général du programme est de contribuer à la mise en œuvre et au suivi du Plan Sénégal Emergent (PSE) à travers le renforcement des capacités productives des ménages pauvres et l'insertion des jeunes pour une croissance économique inclusive et durable. Le programme est mis en œuvre à travers 3 composantes : i) Renforcement des capacités productives des ménages pauvres ; ii) Employabilité et Insertion des jeunes sortants de l'ETFPA ; iii) Renforcement du pilotage stratégique et des systèmes nationaux de suivi-évaluation des ménages pauvres.

II. Portée et Objectifs de la mission

➤ **Objet et justification de l'évaluation**

En conformité avec la politique d'évaluation du PNUD, la réalisation d'une évaluation à mi-parcours des projets/ programmes est mandataire et donc nécessaire pour pouvoir mesurer les progrès vers les résultats. La présente évaluation porte sur le Programme d'Appui à l'Emergence des Familles Productives (PAEFP) dont le document de projet a été signé avec le gouvernement sénégalais au mois d'Août 2019 et le lancement officiel en novembre 2019. Ce programme s'inscrit dans la volonté politique du Gouvernement du Sénégal et agit conformément aux orientations du Plan Sénégal Emergent (*PSE*) et de la nouvelle Stratégie Nationale de Protection Sociale (*SNPS2*) d'agir sur le levier autonomisation économique en vue de promouvoir l'émergence de familles productives aptes à contribuer à une croissance économique inclusive et durable.

➤ **Objectif général**

La présente évaluation a pour objectif de fournir aux partenaires du programme le PNUD, le Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants et les autres partenaires, des informations d'appréciation des réalisations du programme, de tirer des enseignements et de capitaliser sur les bonnes pratiques ainsi que des recommandations pour l'orientation à prendre pour l'atteinte des résultats attendus et la consolidation et pérennisation des acquis du programme.

➤ **Objectifs spécifiques**

- Evaluer la pertinence des actions et les résultats obtenus depuis le démarrage du programme ;
- Analyser la pertinence des actions par rapport aux priorités dans le domaine de la promotion d'un cadre de coopération, de coordination et de pilotage du développement local ;
- Apprécier la durabilité des résultats escomptés (renforcement institutionnel et technique, prise en charge des coûts récurrents, appropriation du changement par les bénéficiaires, etc.) ;
- Formuler des recommandations en vue d'accélérer la mise en œuvre du projet et maximiser l'atteinte des résultats envisagés d'ici 2024.

III. Critères clefs de l'évaluation

L'évaluation devra analyser les points suivants :

Pertinence du programme relativement :

- aux objectifs et la stratégie du programme par rapport aux priorités nationales et au mandat du PNUD;
- à la politique de la promotion d'un cadre de coopération, de coordination et de pilotage du développement local;
- à la politique de décentralisation;
- aux ressources affectées ;
- aux parties prenantes du projet ;
- aux zones d'interventions et groupes cibles ;
- aux mécanismes et modalités d'intervention et de suivi et d'évaluation.

Efficacité à travers une analyse de :

- La quantité et la qualité des activités réalisées et des résultats atteints en rapport avec la programmation ;
- La répartition et l'utilisation des ressources ;
- Les mécanismes de mise en œuvre et de suivi-évaluation ;
- Le rôle des différentes parties prenantes ;
- La contribution du projet à la réalisation des priorités du gouvernement ;
- Les partenariats développés.

Efficience, l'évaluation s'intéressera, par rapport aux produits réalisés et aux résultats atteints à :

- L'utilisation des ressources du projet (adéquation des moyens et activités aux résultats à atteindre, bon usage des ressources, capacités d'exécution etc..) ;
- La mobilisation de ressources ;
- Les synergies avec les autres intervenants du secteur.

Durabilité des résultats et de leurs impacts en termes de renforcement de capacités des bénéficiaires, des partenariats mis en place et en termes de développement humain durable.

IV. Missions du consultant

Sous la supervision du Représentant Résident Adjoint au Programme et la supervision directe du Team Leader de l'unité Croissance Inclusive et Développement Durable du PNUD, du coordonnateur de la Cellule de Suivi Opérationnel des Programmes de Lutte Contre la Pauvreté (CSO-PLCP) et du chef de projet, le consultant devra fournir un rapport mettant en exergue :

1. L'état de la mise en œuvre, la performance globale du programme en termes d'atteinte des résultats escomptés ;
2. La pertinence des cadres de ressources et résultats pour l'atteinte des objectifs au regard du contexte national actuel ;
3. L'efficacité et l'efficacités de la stratégie déployée (rapport coût-bénéfice) par rapport à d'autres stratégies ou approches du Gouvernement et/ou d'autres bailleurs, partenaires en vue d'atteindre les mêmes résultats ;
4. L'appropriation du programme par les diverses parties prenantes ;
5. Les forces et faiblesses de la gestion et la performance globale du programme ;
6. Les opportunités et risques pouvant renforcer ou impacter l'obtention de résultats ;
7. Les stratégies de partenariat développées et leur efficacité ou non pour l'atteinte des objectifs ;
8. L'analyse des indicateurs de suivi-évaluation et leur adaptation au contexte ;
9. La définition d'orientations claires, de suggestions et de recommandations pertinentes (en termes d'objectifs à atteindre, d'actions à entreprendre, de partenariat à développer etc....) ;
10. L'identification et la documentation d'enseignements en termes de bonnes ou de mauvaises pratiques dans la gestion du programme par le bailleur ou le partenaire d'exécution ;
11. Les outils de pérennisation mis ou à mettre en place pour assurer la durabilité des acquis du programme ;
12. L'opportunité et les modalités d'extension du programme actuel, ainsi que les conditions de sa mise en œuvre efficiente.

V. Durée et livrables attendus de la consultance

La durée de la mission est estimée à vingt (20) jours calendaires, avant le **15 juin 2022**.

Les livrables attendus de cette mission sont :

1. **Un rapport initial** qui devra comporter entre autres :
 - *L'objet et la portée de l'évaluation* : objets de l'évaluation clairement exposés et principaux aspects ou éléments de l'initiative à examiner ;

- *Les critères et questions de l'évaluation* : critères et les questions retenus lors de l'évaluation ;
 - *La méthodologie de l'évaluation* : Description des méthodes de collecte de données et des sources de données à utiliser, notamment la logique de leur sélection (manière d'informer sur l'avancement de l'évaluation) ;
 - *Un calendrier* des étapes clés, des prestations et des responsabilités ;
 - *Une liste détaillée* des exigences en matière de ressources associées aux activités de l'évaluation et aux prestations présentées dans le plan de travail.
2. **Un rapport provisoire** avec un focus sur les activités engagées depuis le début du projet jusqu'au 31 décembre 2021;
 3. **Une présentation power point** résumant les principaux résultats, conclusions et recommandations de la mission ;
 4. **Un second draft du rapport d'évaluation** intégrant les recommandations et commentaires faits sur le premier draft ;
 5. **Un rapport final** de l'évaluation ne devra pas excéder 40 pages, annexes non comprises.

Principales tâches à réaliser	Responsables	Durée
▪ Briefing avec le PNUD et les partenaires nationaux (CSO-PLCP)	PNUD, CSO-PLCP	1j
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaboration et transmission d'un rapport initial ▪ Présentation et validation par le PNUD et la CSO-PLCP de la note 	consultant	2j
▪ Production d'un rapport provisoire	consultant	12j
▪ Présentation du rapport provisoire pour recommandations et commentaires du comité technique (PNUD, CSO-PLCP et personnes ressources)	consultant	1j
▪ Finalisation du rapport en tenant compte des inputs du comité technique	consultant	2j
▪ Débriefing avec le PNUD, la CSO-PLCP et les partenaires	consultant	1j
▪ Partage de la version finale du rapport d'évaluation à mi-parcours du PAEFP	consultant	1j

Durée totale

20j

VI. Compétences et facteurs de succès

Aptitudes opérationnelles

- Solides compétences en suivi-évaluation de projets et programmes de développement ;
- Analyse stratégique et opérationnelle suivant une démarche de gestion axée sur les résultats ;
- Bonne connaissance en matière de partenariat et de mobilisation de ressources ;
- Bonne connaissance des réalités institutionnelles, sociales et culturelles ;
- Bonne connaissance des méthodes et procédures en matière de planification territoriale ;
- Connaissance approfondie du contexte politique et socioéconomique au niveau national ;
- Capacité à travailler de manière autonome.

Communication

- Avoir une bonne capacité de communication orale et écrite ;
- Être ouvert aux changements et capable de gérer les situations complexes ;
- Avoir des connaissances solides des Technologies de l'information et de la Communication.

De plus, le consultant devra :

- Démontrer son intégrité en se conformant aux valeurs et aux normes morales de l'ONU ;
- Favoriser la vision, la mission, et les buts stratégiques de l'ONU ;
- Démontrer sa capacité à exercer dans un environnement ne tenant pas compte de la différence culturelle, de genre, de religion, de race, de nationalité et de sensibilité ;
- Démontrer la rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude au travail en équipe et un esprit d'initiative développé ;
- Adopter une attitude énergique, positive, constructive dans l'approche du travail ;
- Répondre positivement aux feedbacks et intégrer des observations constructives formulées.

VII. Qualifications Requisites

Éducation

- Être titulaire d'un Master (Bac+5) minimum dans un domaine pertinent : planification, sciences sociales, sciences politiques, relations internationales, sciences économiques, développement territorial

Expériences Professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Minimum 10 ans d'expérience pertinente en matière d'évaluation de projets/programmes de développement, en planification et formulation de documents de projets/programmes, en suivi et évaluation ; • Avoir une conscience et une sensibilité à l'égard des questions de genre. • Une bonne expérience de l'utilisation d'approches participatives ; • Une expérience avec les agences du Système des Nations Unies est un avantage. Les candidatures féminines sont fortement encouragées.
Langues requises	<ul style="list-style-type: none"> • Très bonne maîtrise du français à l'oral et à l'écrit • Connaissance de l'anglais et des langues locales est un atout
Autres exigences	<ul style="list-style-type: none"> • Excellentes compétences des outils informatiques : Word, Excel, Powerpoint, Internet et des outils collaboratifs (Zoom, Teams, etc.)

VIII. Jalon de paiement

Livrables	Délai/Jours (estimatifs)	%
Rapport méthodologique validé	3 jours	20%
Rapport provisoire validé	15 jours	40%
Rapport final validé	2 jours	40%
		100%

IX. Soumission

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer :

- Un curriculum vitae (CV) détaillé ou P11 avec les noms des personnes référentes ;
- Une offre financière dans un document séparé ;
- 3 attestations de bonne exécution et ou références.

Les offres doivent être envoyées par e-mail sur senegal.procurement@undp.org au plus tard le 2022 à heures GMT.

X. Critères de sélection et pondérations

1. Niveau académique Master (Bac+5) dans un domaine pertinent : planification, sciences sociales, sciences politiques, relations internationales, sciences économiques, développement territorial (7 points pour le Master et 10 points pour le doctorat) ;
2. Minimum 10 années d'expérience pertinente en planification, en formulation de documents de

projets et/ou en suivi et évaluation de projets/ programmes (14 points pour 10 années) ;
+ *1 point supplémentaire par année supplémentaire jusqu'au maximum de 20 points*

3. Expérience avérée en évaluation à mi-parcours ou finale de projets ou programmes (14 points pour 2 missions) ; + *1 point supplémentaire par mission supplémentaire jusqu'au maximum de 20 points* ;
4. Méthodologie et planning offre technique (30 points) ;
5. Expérience avérée dans les projets prenant en compte les questions d'équité et de genre (10 points) ;
6. Une expérience avec les agences du Système des Nations unies (10 points).

La méthode d'évaluation combinée avec une pondération à 70% pour la note technique et 30% pour la note financière sera appliquée.